



## 5<sup>ème</sup> TROPHÉE DIAPORAMA du CIALPC

Afin de poursuivre la promotion de l'activité photo subaquatique amateur au niveau régional et national, la cinquième édition du TROPHEE DIAPORAMA du CIALPC aura lieu en même temps que le 16<sup>ème</sup> Trophée vidéo du CIALPC le :

**Samedi 8 février 2014 à 15h**

**Proclamation des résultats, remise des prix et projection des films et diaporamas**

**Salle Félix ARNAUDIN**

**Rue Abbé BORDES 40990 SAINT PAUL lés DAX**

**Trophée diaporama:** diaporama scénarisé allant de 1 minute 30 à 3 minutes maximum.

**Les partenaires des trophées vidéo et diaporama à ce jour par ordre alphabétique :**



## Règlement du 5<sup>ème</sup> trophée diaporama du CIALPC:

Chaque diaporama comportera un titre de début et une image de fin. La durée totale de la réalisation est hors générique de fin.

Le générique arrivera obligatoirement, **5 secondes** après l'image de fin permettant ainsi à l'opérateur de couper la projection au jury avant celui-ci.

Les images sous marines seront issues du milieu naturel (eau douce et/ou mer).

Les images terrestres ne devront pas dépasser **30%** de la durée totale du diaporama.

Des images vidéo peuvent être intégrées mais ne doivent pas dépasser **1/3** de la durée totale du diaporama.

Le diaporama ne devra pas porter d'identification volontaire permettant de reconnaître l'auteur lors de la présentation au jury.

Le diaporama devra être sonorisé et éventuellement commenté.

Le diaporama peut être le fruit d'un travail **d'équipe d'amateurs, mais sera présenté par la personne ayant réalisé les prises de vues.**

Un même compétiteur peut présenter 2 diaporamas, toutefois il ne pourra prétendre à 2 des 4 premières places du classement.

**En aucun cas un diaporama présenté lors d'une édition précédente ne pourra concourir de nouveau.**

Le trophée sera remis au vainqueur du classement général.

Les concurrents présents seront récompensés sous forme de lots tirés au sort.

**L'ordre de présentation des diaporamas au jury sera fait par ordre d'arrivée.**

Le jury sera composé de 3 à 6 personnes plongeurs ou plongées et/ou issues du monde de l'image.

La présentation des diaporamas en privé au jury aura lieu le **18 janvier 2014**.

**La date limite d'envoi (cachet de la poste faisant foi) est fixée 10 janvier 2014 au soir.**

Tout diaporama arrivant après cette date ne sera pas pris en compte sauf événement indépendant de la part du concurrent.

Une préinscription par mail est recommandée à l'adresse suivante : [duvezin@gmail.com](mailto:duvezin@gmail.com)

### Barème de notation 5<sup>ème</sup> trophée diaporama du CIALPC:

- Scénario : sur 70 points (fil conducteur, rythme, originalité, créativité, intérêt des commentaires ou des dialogues).
- Prises de vues : sur 40 points (qualité, cadrage).
- Montage image : sur 40 points (titrage, assemblage, effets, choix des transitions).
- Montage son : sur 50 points (qualité du son, synchronisation musique et/ou commentaire ou dialogue, bruitage, transitions).

Des points seront retirés aux diaporamas ou seront exclus de la compétition si le jury constate :

- que certaines images ont un caractère pornographique ou litigieux
- que certaines images sont dégradantes pour le milieu
- que la faune et la flore ont été déplacées ou détériorées
- qu'il y a non respect du règlement.

**La décision du jury sera sans appel.**

### Pour pouvoir participer au 5<sup>ème</sup> trophée diaporama du CIALPC:

Il faut être licencié de la FFESSM (en cours de validité au moment de la compétition soit licence 2014).

Envoyer le diaporama sur support DVD ou clef USB, en fichier « .mov » ou « .avi » ou « MP4 » ou DVD de salon\* (pas de « .exe » ni « blu ray »), sur le DVD ou la clef USB ne sera inscrit que le titre du diaporama et sa durée, ainsi que la fiche d'inscription dûment

remplie accompagnée d'un chèque de **15€** pour 1 diaporama ou **20€** pour 2 diaporamas à l'ordre du CIALPC **avant le 10 Janvier**

**2014 à :**

**DUVEZIN Pierre**

**5<sup>ème</sup> Trophée Diaporama du CIALPC**

**575 route de Misson**

**40350 MIMBASTE**

Dès réception des diaporamas, une vérification de la lisibilité sera faite, en cas de problème le compétiteur en sera informé par mail ou téléphone. En aucun cas la date limite d'envoi des diaporamas ne devra être dépassée.

**Si vous souhaitez le retour** l'envoi du DVD des films et diaporamas primés ainsi que votre prix (éventuellement), les frais d'expédition sont de 12€ **merci de faire un deuxième chèque à l'ordre de OCEANA.**

\* vous pouvez nous contacter par mail si vous rencontrez une difficulté ou besoin d'une aide [duvezin@gmail.com](mailto:duvezin@gmail.com)

## Fiche d'inscription

### 5<sup>ème</sup> TROPHEE DIAPORAMA SUBAQUATIQUE du CIALPC

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° de téléphone fixe: \_\_\_\_\_ N° de téléphone portable: \_\_\_\_\_

Adresse mail: \_\_\_\_\_

Nom du Club : \_\_\_\_\_ N° du Club : \_\_\_\_\_

Numéro de licence 2012/2013 : \_\_\_\_\_ Région : \_\_\_\_\_

Titre du diaporama 1 : \_\_\_\_\_

Durée du diaporama 1 : \_\_\_\_\_

Titre du diaporama 2 : \_\_\_\_\_

Durée du diaporama 2 : \_\_\_\_\_

NB : **Trophée diaporama**: 1minute 30 à 3 minutes maximum.

Si niveau de photographe ou vidéaste FFESSM indiquez lequel: \_\_\_\_\_

Assistera à la remise des prix : OUI / NON

**Réexpédition du diaporama, du DVD des films et diaporamas primés et de votre prix éventuel: OUI / NON** merci de faire un deuxième chèque de 12€ pour les frais d'expédition à l'ordre de OCEANA.

**Rédaction manuscrite de la phrase suivante par le compétiteur:**

L'expéditeur certifie qu'il est bien l'auteur du document présenté et en particulier des images sous-marines, en conformité légale pour la musique, et qu'il autorise sa projection en public ainsi que sa diffusion pour la promotion de la FFESSM et de ses commissions avec l'accord des personnes filmées.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date :

Signature :

Fiche d'inscription accompagnée du diaporama et du chèque de 15€ à l'ordre du CIALPC (20€ si deux diaporamas) + réexpédition un deuxième chèque de 12 € à l'ordre de OCEANA: Pierre DUVEZIN 5<sup>ème</sup> trophée diaporama du CIALPC, 575 route de Misson 40350 MIMBASTE avant le 10 janvier 2014 cachet de la poste faisant foi.